

SERVICE DES VISAS

1. Heures d'ouvertures

Dépôt du dossier : Lundi de **10H à 12H**
Mardi de **10H à 12H**
Retrait du passeport : Jeudi de **10H à 12H**
de **14H à 16H**
Vendredi de **10H à 12H**

2. **Délai d'obtention** : deux semaines après la réception du dossier

3. Tarif

- *Visa valable pour 1 mois coute 65€*
Modalité de paie est par virement sur le compte ouvert à la Bred Banque Populaire : FR76
1010 7008 6800 7160 1943 535
Code BIC ou SUIFT : BREDFRPPXXX
- *Visa Diplomatique et de Visa de courtoisie : Gratuit*

4. Pièces à fournir :

4.A Visa Touristiques/Ordinaire :

- Passeport original en cours de validité (6 mois au moins)
- Formulaire de demande de visa en deux exemplaires
- Deux photos d'identité récentes
- La lettre d'invitation de la personne qui reçoit, photocopie de sa carte d'identité nationale (si la personne est étrangère au Burundi, photocopie du passeport et photocopie de son titre de séjour au Burundi)
- Billet d'avion aller-retour ou attestation de l'Agence de voyage
- Carnet de vaccination prescrit par les conventions
- La preuve de virement
- internationales (contre la fièvre jaune)

4.B Visa pour affaires

- Passeport original en cours de validité (6 mois au moins)
- Formulaire de demande de visa en deux exemplaires
- Deux photos d'identité récentes
- Un ordre de mission émanant de la société mandante et la lettre d'invitation de la société qui vous reçoit
- Billet d'avion aller-retour ou attestation de l'Agence de voyage
- La preuve de virement
- Carnet de vaccination prescrit par les conventions internationales (contre la fièvre jaune)

4.C Visa de courtoisie et visa Diplomatique et de Service

- Passeport diplomatique ou de service en cours de validité (6 mois au moins)
- Etre fonctionnaires porteur d'un passeport de service
- Note verbale du Ministre des Affaires Etrangères ou de l'Organisme International
- Deux photos d'identité récentes
- Billet d'avion aller-retour ou attestation de l'Agence de voyage
- La preuve de virement
- Carnet de vaccination prescrit par les conventions internationales (contre la fièvre jaune)

5. Pour les demandes de visa par courrier

Envoyer le dossier complet en lettre suivie sans accusée de réception, DHL, Chronopost, Fedex à l'ambassade du Burundi à Paris sis au 10-12, rue de l'orme 75019 Paris : joindre également une enveloppe retour pré-timbrée à votre nom et adresse complète.

N.B

- ❖ **Les dossiers incomplets** seront renvoyés aux requérants à leurs frais
- ❖ **L'autorisation parentale de voyager avec un mineur** est obligatoire si ce dernier voyage avec l'un ses parents.
- ❖ **Les frais de demande de visa ne sont pas remboursés**, même si le visa est refusé.